

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 13 (1875)
Heft: 49

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: E.D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183426>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

deux officiers du Chapitre, l'épée nue à la main, suivis de la *colonne d'harmonie*, ou de frères jouant de divers instruments. Puis s'avancent successivement le secrétaire, le trésorier, le vénérable, ayant devant lui le porte-étendard, et à ses côtés les deux surveillants, puis un chœur de chanteurs, l'architecte de la loge et le porte-glaive. A ces frères succèdent un vénérable portant sur un coussin la Bible et quelques attributs symboliques; puis le premier magistrat de la ville, les vénérables et les surveillants des loges du voisinage, etc., etc.

Arrivé sur l'emplacement, le cortège passe sous un arc-de-triomphe et va se distribuer sur une estrade dressée pour la circonstance. Le chœur entonne un hymne, après lequel le président se lève et avec lui tous les frères; le chapelain récite une courte prière; et, sur l'ordre du président, le trésorier dépose sous la pierre des monnaies et des médailles de l'époque. Puis cette pierre, où se trouvent gravés la date de la fondation, le nom du souverain régnant ou du magistrat suprême en exercice, celui du grand-maître de l'Ordre, est remise en place et scellée.

Le cortège se reforme, retourne au local d'où il était parti. Là, les travaux sont fermés, et tous les assistants sont réunis dans un banquet.

Lorsque le temple est achevé, on l'inaugure avec une solennité dont tous les détails ne peuvent trouver place ici. La cérémonie se termine en appelant la bénédiction divine sur le nouveau temple, afin qu'il ne soit jamais profané par l'inimitié ou par la discorde, et qu'il devienne, au contraire, l'asile de la fraternité, du dévouement et de la paix.

L. M.

Lausanne, le 2 Décembre 1875.

Monsieur le rédacteur,

Tous les journaux reproduisent certaines réponses faites dernièrement aux examens des recrues. Quelques-unes de ces réponses témoignent d'une ignorance naïve; d'autres sont plutôt le fait de farceurs qui ont voulu montrer de l'esprit en paraissant bêtes.

Cette publication est inoffensive en tant qu'elle ne vise qu'à un succès d'hilarité; mais voilà que certains journaux en tirent des conséquences très alarmantes; ils représentent notre instruction populaire comme étant dans une situation pitoyable; on a pu lire sur ce thème des longs et larmoyants articles, applaudissant à une intervention fédérale, bien entendu.

Cette manière de raisonner est aussi injuste que peu exacte. On fait injure au pays, qui s'est imposé jusqu'ici de grands sacrifices pour le développement de l'instruction primaire; on fait injure aux autorités qui ont à surveiller les écoles; on est injuste envers les instituteurs, qui n'ont pas besoin, pour remplir leur devoir, qu'on les fasse surveiller par des inspecteurs fédéraux.

Ceux qui ont vu de près les examens de recrues, dans le canton de Vaud du moins, ont dû reconnaître

d'abord qu'un travail sérieux avait été fait à l'école primaire; ils ont pu constater ensuite qu'une grande partie des connaissances acquises avaient disparu depuis la sortie des écoles. « J'ai oublié, » disaient avec sincérité la plupart des jeunes gens examinés, lorsqu'ils ne pouvaient répondre à une question. Ce fait, M. l'ancien conseiller d'Etat Louis Ruchonnet le signalait déjà il y a quelques années: « C'est à 20 ans, disait-il, que le jeune homme atteint son maximum d'ignorance! »

Voilà la seule conclusion générale qu'on puisse tirer avec vérité des faits mis en lumière par les récents examens de recrues. Qu'on arrive à organiser un enseignement libre ou obligatoire destiné aux jeunes gens sortis des écoles primaires, et l'on verra d'autres résultats.

Point n'est besoin d'appeler encore dans ce domaine des réformateurs fédéraux!

Votre dévoué,

E. D.

1836. Tir fédéral. Son époque et ses souvenirs.

Quand 1836 arriva, il nous trouva passablement en désarroi. Les illusions de 1830 s'étaient, comme d'habitude, changées en déceptions. Les élections remplacèrent beaucoup de vieux députés par des jeunes. Papa Druey, confiné jusqu'ici au Conseil de santé, commença à relever la tête. Le grand événement de l'année, au milieu de tant d'autres, fut le Tir fédéral. Depuis 1830, on vivait dans un état de surexcitation. Neuchâtel, Bâle, Schwytz, la Ligue de Sarnen avaient appelé à chaque instant nos troupes sous les drapeaux. Nous étions, bien réellement, un canton suisse; nos soldats étaient appelés plus souvent qu'à leur tour.

Du temps de la Diète fédérale, nos Tirs fédéraux avaient une grande importance. Ce n'était pas un tout y va. Les discours faits par les hommes qualifiés, dans cette assemblée populaire, avaient un grand retentissement.

Nous préparâmes notre Tir de Lausanne, comme on faisait les choses en ce temps-là, tout à la bonne. Notre cantine, peu ornée, fut vaste et commode. Le vin de 1834, bien choisi et pas cher, fut si abondant qu'en 1842 on en buvait encore au café Morand, qui, après le Tir, avait acheté le reste de la provision.

Cependant nous fîmes quelques innovations, entre autres le pavillon des prix, dont la pièce principale figura ensuite de longues années au Bazar Vaudois, pour étaler les marchandises. Deux bustes de Guillaume-Tell furent faits pour la circonstance. L'un, celui du pavillon des prix, a orné jusqu'en 1874 la salle du Conseil communal. L'autre est encore au *Café Vaudois*.

C'était la première fois que Beaulieu était ouvert au public. A l'entrée de Beaulieu on plaça une fontaine, en bois, il est vrai, mais abondante, et qui rendit les plus grands services au public altéré par le soleil de juillet.

M. Noverraz, qui, comme instructeur trompette,